

A M P A - lien

Section de la Somme de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

1^{er} trimestre 2019

Numéro 7

Mot du président

En ce début d'an neuf, que je souhaite à chacun d'entre vous le meilleur qui soit, voici quelques informations relatives à notre section de l'AMOPA. Sachant combien vous y êtes, les uns et les autres attachés, notez bien, d'ores et déjà, que la JAAP des trois sections picardes aura lieu le 26 juin prochain. Nous profiterons ainsi d'une journée plus longue, que l'heure d'été ait, ou non, été abandonnée ou maintenue !

Bel hiver à tous et à chacun.

Bernard PHAN.

Président de la section samarienne de l'AMOPA.

Aux nommés et promus 2018

Vous êtes les bienvenus. Que vous ayez, ou non, le temps de participer activement à toutes nos activités n'hésitez pas à nous soutenir financièrement.

Télécharger le

bulletin d'adhésion →



Dates à retenir

Samedi 23 Mars 2019 à 9h00

Réunion annuelle de la section de la Somme de l'AMOPA

& conférence de M. J-F DELHAY,

Architecte des Monuments historiques :

"Le Palais Bourbon du XVIIIe siècle au début du XXe siècle, histoires et anecdotes, certaines un peu scandaleuses mais souvent oubliées"

Logis du Roy, square Jules Bocquet, à Amiens



Judi 25 Avril 2019 de 14h30 à 16h30

Conférence de M. Gohet :

« *Le droit et les aspirations de la société face au handicap* »

Conseil départemental de la Somme

Hôtel des Feuillants – salle Max Lejeune – 43
rue de la République – Amiens



Mercredi 26 Juin 2019

Journée de l'Amicale des Amopaliens de Picardie (JAAP) organisée à Amiens.

In memoriam

Deux Collègues et amies amopaliennes nous ont quittés :



◆ Le 24 décembre 2018 à Amiens :

Madame Françoise Auvet née Rose. Directrice du théâtre de Chés Cabotans d'Amiens, avec son mari Jacques Auvet elle a été la gardienne de la tradition des

marionnettes picardes près de cinquante ans (de 1969 à 2016). Elle restera pour nous Sandrine.

◆ Le 25 décembre 2018 à Soissons : **Madame Nanou Zirelli** Présidente d'honneur de la section de l'Aisne AMOPA.

Nous adressons à leur famille respective nos vives condoléances.

Déductibilité fiscale en 2019

La cotisation à l'AMOPA reste déductible. Vous devrez fournir le reçu avec la déclaration fiscale en Mai 2019. Une *fake news*(*), largement propagée par les médias français, s'efforce d'insinuer le contraire. (*) *en français dans le texte* !

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

Vous avez dit Whatsapp?

Whatsapp est une application de messagerie pour smartphone, Android et iOS, qui permet d'avoir des conversations avec ses contacts. Il est possible d'avoir des conversations à plusieurs ou à deux, et d'échanger textes, images, vidéos, sons et position GPS. En téléchargeant l'application gratuite Whatsapp, vous pourrez recevoir AMOPA lien en couleur

directement sur votre téléphone même si vous n'avez pas de courriel.

Promouvoir l'enseignement



Des supports variés ont permis, au cours des siècles, de promouvoir l'enseignement, tels les billets de banque au XXème siècle



Adhérer à l'AMOPA

Un petit geste pour une grande cause

Médaillé des Palmes Académiques pour vos activités professionnelles, pourquoi ne pas prolonger votre action ?

- ◆ Défendre et promouvoir la langue et la culture françaises en France et à l'étranger.
- ◆ Contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse.
- ◆ Inciter les élèves et les étudiants originaires des pays non-francophones à se tourner vers la langue française.

Adressez votre adhésion au trésorier de l'AMOPA Somme : Monsieur André Desreumaux- 52, rue Emile Debrie - 80450 Camon.

Après l'avoir téléchargée au : www.amopa-somme.org/adh%C3%A9rez-a-l-amopa/

NB : une déduction fiscale vous sera adressée